

Le nouveau projet de loi sur les mines, attendu depuis longtemps par les acteurs de la scène municipale et environnementale, sera déposé jeudi à l'assemblée nationale du Québec.

La *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable* sera présentée par le ministre délégué aux Ressources naturelles et de la Faune, Serge Simard.

Les médias sont par la suite convoqués à une conférence de presse où on présentera les grandes lignes du projet.

En [entrevue](#) à RueFrontenac le 19 mars dernier, le ministre affirmait que le projet allait être déposé d'ici la fin de la session parlementaire afin qu'il soit accepté à l'automne prochain.

Il soutenait que l'acceptabilité sociale était primordiale pour tout projet de développement minier et que le nouveau projet de loi allait mieux encadrer l'industrie.

« Avec le projet de loi, on veut éliminer complètement la possibilité pour les compagnies minières de détenir des claims [concessions] sur un périmètre urbain, ce qui n'est pas possible actuellement, soutient le ministre. Les maires auront aussi la possibilité, dans leur plan stratégique de développement, de demander au ministre d'exclure certains territoires. »

Le projet de [loi 79](#) était mort au feuilleton avec la prorogation de la session en février dernier. Le ministre doit donc déposer un nouveau projet de loi pour modifier la *Loi sur les mines*